

Le travail c'est la santé

La ministre de la Santé a décerné, mercredi, le prix de la santé en entreprise, septième édition du genre.

Au-delà du prix, c'est bien des bonnes pratiques que l'on parle. Des entreprises valorisées parce qu'elles prennent en compte le bien-être et la santé de leurs employeurs. Une démarche qui fait bouler de neige dans le milieu des entreprises luxembourgeoises.

«Quand le prix a été lancé en 2007, la santé en entreprise était une nouvelle démarche bien connue à l'étranger, mais peu développée à l'époque au Luxembourg. Le changement de place des antennes en interne au lycée de Diekirch a donné des idées à Goodyear, à la Banque Générale de Luxembourg. Ces bonnes idées sont ainsi suivies d'effet dans d'autres entreprises», explique Lydia Mutsch, ministre de la Santé. Le Comité du personnel de la Commission de Bruxelles avait rencontré la veille les représentants du lycée de Diekirch, tant le fait d'avoir déplacé les antennes en interne a eu des échos positifs.

Trois entreprises ont été récompensées dans la catégorie «Prix santé en entreprise» pour leurs actions remarquables en faveur du bien-être de leurs salariés.

► Trois prix, plus quatre spéciaux

Trois entreprises très différentes : Elvinger, Hoss & Prussen, un cabinet d'avocats, la CDCL, compagnie de construction et Mc Bride, qui produit des tablettes de lave-vaisselle. Il s'agissait d'une optimisation des postes de travail en entreprise qui deviendront les lieux de vie, d'adopter un management social et solidaire afin de valoriser les hommes et les femmes d'une entreprise de construction, d'analyser et corriger les risques de TMS (troubles musculo-squelettiques) pour la santé sur le lieu du travail d'une entreprise du domaine chimique.

Quatre prix spéciaux dans la catégorie «Travail dans les bâtiments

sains» ont été attribués pour la réalisation de projets à la commune de Steinsel, RTLGroup, une école de commerce et de gestion ainsi que la commune d'Esch-sur-Alzette, dont la ministre de la Santé était encore bourgmestre au moment des dernières élections législatives.

Ces prix récompensent notamment une nouvelle procédure d'aération dans les salles de classe d'une école communale, une méthode de réduction de l'exposition à des champs électromagnétiques dans un bureau open space, une minimisation des émissions nocives en provenance d'imprimantes et photocopieuses ou encore d'un contrôle d'une douzaine de projets ayant une incidence sur la santé des salariés d'une commune et des étudiants. c'est l'application du principe de précaution par une administration communale afin de mieux respecter la santé citoyenne.

www.prix-sante-entreprise.lu

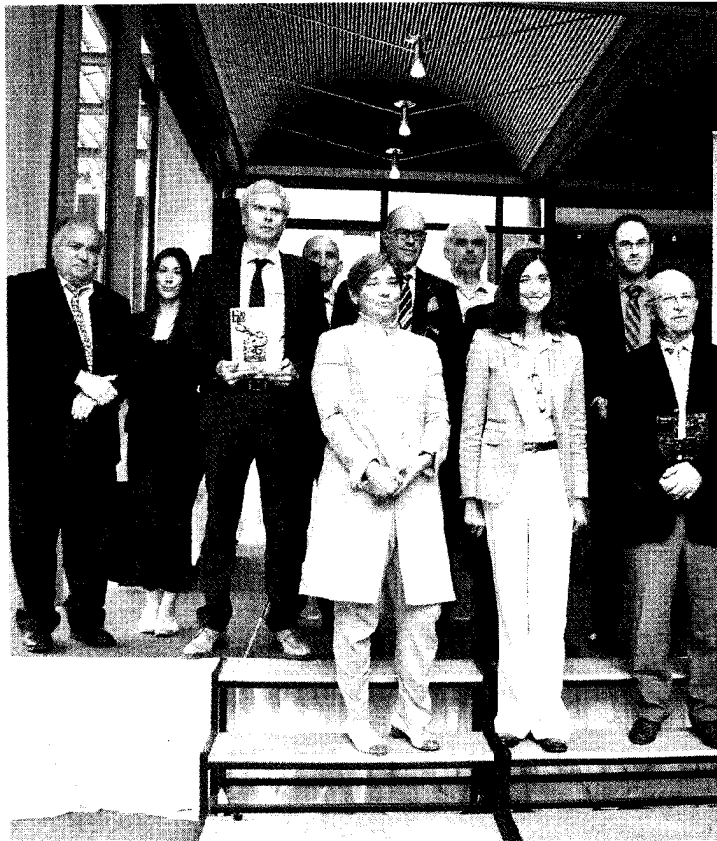


Photo : melody hansen

La ministre de la Santé, Lydia Mutsch, a remis mercredi les prix.